

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

Le 10 mars 2025

No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue le lundi 10 mars 2025 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 18h30.

Étaient présents : Monsieur Benoit Fournier, maire  
Madame Laurence Frenette, conseillère, poste numéro 2  
Monsieur Ghislain Privé, conseiller, poste numéro 3, maire suppléé  
Monsieur Christian Peiry, conseiller, poste numéro 4  
Madame Suzanne Nault, conseillère, poste numéro 6

Était absent : Monsieur Bernard Demers, conseiller, poste numéro 1  
Monsieur Bruno St-Germain, conseiller, poste numéro 5

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoit Fournier

Était également présente : Madame Tracy Kelly  
Directrice générale et greffière-trésorière

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE;

À 18h33, le maire, monsieur Benoit Fournier, déclare la séance ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

**021-03-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de : Suzanne Nault  
Appuyé par: Christian Peiry  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX;

**3.1. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10  
FÉVRIER 2025;**

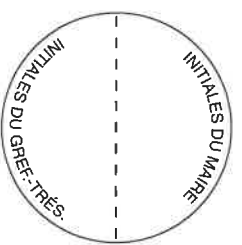
**022-03-25**

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10  
FÉVRIER 2025**

Sur la proposition de : Ghislain Privé  
Appuyé par : Laurence Frenette  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025 soit adopté.

ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS;

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

### 5. CORRESPONDANCES;

### 5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL;

#### 6.1. COMPTE-RENDU DU MAIRE;

- 10 février : J'ai présidé le caucus ainsi que le conseil;
- 12 février : J'ai assisté au caucus et au conseil de la MRC;
- 14 février : J'ai rencontré notre député Monsieur Lamontagne en compagnie des conseillers municipaux Mr. Privé et Mr. Peiry;
- 22 février : Je me suis rendu au centre communautaire pour l'installation de deux gâches électriques par Serrure Pro, pour la bibliothèque et la grande salle;
- 26 février : J'ai rencontré Madame Lassonde pour le prêt d'équipement pour la location de la grande salle;
- 3 mars : Séance de travail avec la directrice générale et j'ai présidé le caucus du conseil.

### 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES;

#### 7.1. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé en pièces jointes les listes des comptes et des salaires nets payés pour le mois de février 2025.

**023-03-25**

#### APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2025

Sur la proposition de : Ghislain Privé

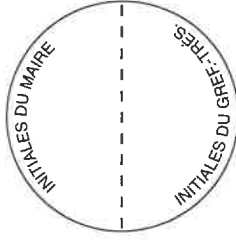
Appuyé par : Laurence Frenette

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de février totalisant **78 714.87\$**

#### Liste des comptes payés au 28 février 2025

<u>No. Chèque</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
L2500035	Receveur général du Canada	699.84
L2500036	Ministre du revenu du Québec	2 007.16
L2500037	Visa Approvisionnement	110.90
L2500038	Hydro-Québec	139.93
L2500039	Régie des incendies de Roxton Falls	10 811.50
L2500040	Village de Roxton Falls	3 929.60



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

L2500041	Société d'histoire de la Haute- Yamaska	360.00
L2500042	Buropro Citation	232.23
L2500043	FQM Services	1 619.71
L2500044	Radio Acton	189.71
L2500045	Desrosiers maçonnerie	20 120.63
L2500046	Marc-André Cabana	53.68
L2500047	Tracy Kelly	14.26
L2500048	ETS Formation	1 192.29
L2500049	Gaz propane Rainville	1 136.83
L2500050	La Paperasse	3 347.15
L2500051	Benoit Fournier	283.38
L2500052	Cooptel	202.66
L2500053	Visa Approvisionnement	123.29
L2500054	Hydro-Québec	983.03
L2500055	Desjardins assurance	552.87
L2500056	Omnibus	1 125.05
L2500057	Éric Jacques	18 135.38
L2500058	Monique Lassonde	487.15
L2500059	FQM services	1 968.09
L2500060	Marc-André Cabana	3.73
L2500061	GC Crédit Bail Québec	102.33
L2500062	Visa Approvisionnement	755.90
L2500063	ADMQ – zone montérégie-est	448.40
<b>TOTAL</b>		<b>71 136.68\$</b>

### Salaires nets payés au 28 février 2025

Employés : 4 973.55\$

Conseil municipal : 2 604.64\$

**TOTAL**

**7 578.19\$**

ADOPTÉE

### **7.2. APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2025;**

**024-03-25**

**APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2025**

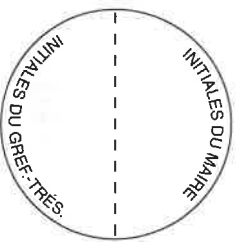
Sur la proposition de : Laurence Frenette

Appuyé par : Suzanne Nault

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil de la municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs telles que présentées et en autorise les déboursés.

Liste des comptes à payer au 28 février 2025



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie


**TOTAL :**

**XXXXXXXXX**

ADOPTÉE

### 7.3. RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS;

#### 7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 28 FÉVRIER 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé la conciliation bancaire au 28 février 2025 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation) :

#### 7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 28 FÉVRIER 2025;

La directrice générale et greffière-trésorière a déposé le rapport budgétaire au 28 février 2025, lequel démontre :

	Pour le mois de février	Cumulatif 2025
Revenus de fonctionnement :	\$ 27 645.17	\$ 163 325.90
Dépenses de fonctionnement :	\$ 79 469.24	\$ 182 606.08

#### 7.4. ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 141-11-24 CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS-LOCAL POUR LE DÉPANNEUR LIBRE-SERVICE;

**025-03-25**

#### ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 141-11-24 CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS LOCAL POUR LE DÉPANNEUR LIBRE-SERVICE

**ATTENDU QUE** l'annulation du projet de dépanneur libre-service;

**ATTENDU QUE** le projet des logements à prix modiques est le projet principal de la municipalité et qu'une modification de la demande de dépôt de projet FSPS Local sera faite en ce sens;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil municipal de Béthanie autorise l'annulation de la résolution 141-11-24.

ADOPTÉE

**Procès-verbal des Délibérations  
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**

ADOPTÉE

**7.5. DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS-LOCAL  
POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ CONCERNANT DES LOGEMENTS À  
PRIX MODIQUES;**

**026-03-25**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉPÔT DU PROJET FSPS LOCAL  
POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ CONCERNANT DES LOGEMENTS À  
PRIX MODIQUES**

**ATTENDU QUE** le conseil désire effectuer une étude de faisabilité pour des logements à prix modiques à l'étage du centre communautaire;

**ATTENDU QU'**il existe une subvention de la MRC d'Acton, le Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS), pour soutenir des projets locaux et régionaux;

Sur la proposition de : Laurence Frenette  
Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** le conseil municipal de Béthanie autorise le dépôt du projet et autorise madame Tracy Kelly à signer les documents.

ADOPTÉE

**7.6. PROJET DE LOI 93, LOI CONCERNANT NOTAMMENT LE  
TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'UN IMMEUBLE DE LA VILLE DE  
BLAINVILLE;**

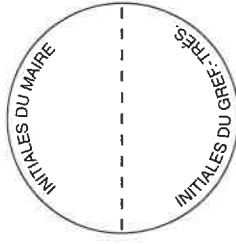
**027-03-25**

**PROJET DE LOI 93, LOI CONCERNANT NOTAMMENT LE TRANSFERT  
DE PROPRIÉTÉ D'UN IMMEUBLE DE LA VILLE DE BLAINVILLE**

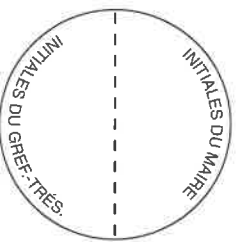
**ATTENDU QUE** le projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville, a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec le 27 février dernier par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina ;

**ATTENDU QUE** le projet de loi a pour objectif de forcer le transfert à l'État d'un terrain appartenant à la Ville de Blainville afin de permettre un projet d'aménagement et d'exploitation d'une sixième cellule d'enfouissement de matières dangereuses par l'entreprise Stablex ;

**ATTENDU QUE** le 22 septembre 2023, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) considère le projet comme étant prématuré et recommande au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoît Charrette, de ne pas l'autoriser en l'absence d'un portrait complet sur les matières dangereuses résiduelles au Québec ;



No de résolution  
ou annotation



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Béthanie

**ATTENDU** QUE la Ville de Blainville, la MRC de Thérèse-De Blainville, la CMM, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités s'opposent fermement à la réalisation du projet sur le terrain visé par le projet de loi :

**ATTENDU** QUE le projet de loi prévoit qu'aucune norme édictée par la Ville de Blainville, par la MRC de Thérèse-De Blainville ou par la CMM en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'utilisation du sol ou de construction ne sera applicable à Stablex pour son projet et pour toute autre intervention accessoire nécessaire à ce projet ;

**ATTENDU** QUE le projet de loi constitue une atteinte sérieuse à l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire et que son adoption constituerait un dangereux précédent ;

Sur la proposition de : Suzanne Nault

Appuyé par : Christian Peiry

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

**QUE** la Municipalité de Béthanie appuie la Ville de Blainville dans ce dossier;

**QUE** la Municipalité de Béthanie exprime son désaccord en regard du projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville;

**QUE** la Municipalité de Béthanie réitère que les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire;

**QUE** la Municipalité de Béthanie demande au gouvernement du Québec de confier au BAPE un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.

### 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

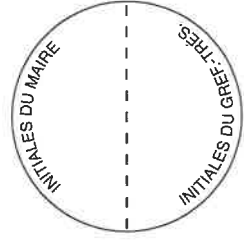
8.1. **RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS;**

### 9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU;

### 10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE;

10.1. **RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION;**

### 11. LOISIRS ET CULTURE;



No de résolution  
ou annotation

**12. AUTRES INFORMATIONS;**

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS;**

*Seules les questions entraînant une résolution du Conseil sont conciliées au procès-verbal.*

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE;**

**028-03-25**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de : Ghislain Privé  
Appuyé par : Laurence Frenette  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** la séance soit levée à 19h25.

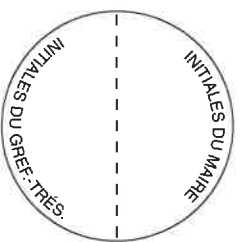
**ADOPTÉE**

\*\*\*

Monsieur Benoit Fournier  
Maire

Madame Tracy Kelly  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière

**Procès-verbal des Délibérations  
du Conseil de la Municipalité de Béthanie**



No de résolution  
ou annotation